



OCEANS PROTECTION PLAN

STATIONS DE BATEAUX DE SAUVETAGE ET CAPACITÉ D'INTERVENTION EN TOUT TEMPS

STATIONS DE BATEAUX DE SAUVETAGE

La Garde côtière canadienne répartit de manière stratégique les stations de bateau de recherche et sauvetage dans tout le Canada et elle les dote de professionnels hautement qualifiés et bien équipés pour intervenir en cas d'incident maritime dans les zones littorales.

De nouvelles stations de bateaux de sauvetage aideront :

- à améliorer la capacité d'intervention dans tous les types d'incidents maritimes;
- à étendre la portée de la protection en vue de renforcer la sécurité des navigateurs et de protéger l'environnement.

La Garde côtière canadienne ouvrira de nouvelles stations de bateaux de sauvetage dans des lieux choisis de manière stratégique :

- Quatre nouvelles stations en Colombie-Britannique (dans les secteurs de Victoria, Hartley Bay, Port Renfrew et Nootka Sound).
- Deux nouvelles stations à Terre-Neuve-et-Labrador (dans les secteurs de Twillingate et Bay de Verde).
- L'ancien centre des Services de communication et de trafic maritimes de St. Anthony (Terre-Neuve-et-Labrador) deviendra une septième nouvelle station de bateaux de recherche et sauvetage.

La Garde côtière a choisi ces secteurs en fonction des lacunes cernées dans la capacité d'intervention de recherche et de sauvetage maritimes et de la croissance prévue du transport maritime. Elle choisira les emplacements exacts après :

- la conduite d'une analyse détaillée du site de chaque secteur choisi;
- la conduite d'évaluations environnementales appropriées;
- la mobilisation des collectivités côtières et autochtones.

La construction des nouvelles stations devrait commencer à l'été 2018.

L'ouverture de sept nouvelles stations de bateaux de sauvetage coûtera 108 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Un financement permanent de 12,2 millions de dollars permettra de doter 56 nouveaux postes pour améliorer les interventions de recherche et de sauvetage en mer et d'autres types d'interventions d'urgence, en tout temps.

INTERVENTION EN TOUT TEMPS AUX CENTRES DES OPÉRATIONS RÉGIONALES

La Garde côtière créera une capacité d'intervention d'urgence en tout temps dans les centres des opérations régionales existants. Ces centres, de concert avec la nouvelle capacité disponible en tout temps du Centre de commandement national à Ottawa, assureront la surveillance, l'évaluation et l'exécution des tâches et des fonctions de production de rapports. Leur rôle sera principalement axé sur les incidents de pollution marine, et ces centres renforceront la capacité de la Garde côtière à mieux planifier et coordonner des interventions efficaces en cas d'incident. L'échange d'information en sera accéléré, à l'interne et avec les partenaires, les intervenants et le public.

Les centres des opérations régionales de la Garde côtière canadienne sont situés à :

- Victoria (C.-B.)
- Montréal (Québec)
- St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

Les officiers chargés de la surveillance aux centres des opérations régionales suivront une formation spéciale portant sur l'intervention environnementale. L'intervention en tout temps aux centres des opérations régionales permettra de mieux préparer le gouvernement fédéral à intervenir et à gérer les opérations en cas d'incident de pollution environnementale majeur. Ces centres devraient être pleinement opérationnels d'ici le printemps 2020.

Les stations de bateaux de sauvetage et l'intervention d'urgence en tout temps sont des mesures que le gouvernement du Canada prend pour protéger nos côtes et nos voies navigables. Le gouvernement investit 1,5 milliard de dollars dans le Plan de protection des océans. Il s'agit d'une stratégie nationale pour un système de sécurité maritime parmi les meilleurs au monde qui offre des possibilités économiques aux Canadiens dès maintenant et permettra de protéger nos rives pour les générations futures.